

SYNTHESE DES BUDGETS PRIMITIFS  
EXERCICE 2022

BP 2022

**ANNEXE A LA DELIBERATION BUDGETS PRIMITIFS 2022-VOTE : CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2022**

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Dépenses réelles	29 932 386,01	20 514 322,97	50 446 708,98
Dépenses d'ordre	5 669 050,92	770 000,00	6 439 050,92
<b>TOTAUX DEPENSES</b>	<b>35 601 436,93</b>	<b>21 284 322,97</b>	<b>56 885 759,90</b>
Recettes réelles	35 331 436,93	15 115 272,05	50 446 708,98
Recettes ordre	270 000,00	6 169 050,92	6 439 050,92
<b>TOTAUX RECETTES</b>	<b>35 601 436,93</b>	<b>21 284 322,97</b>	<b>56 885 759,90</b>

BUDGETS ANNEXES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES INSCRIPTIONS
EAU THERMALE	1 791 980,91	1 797 830,74	3 589 811,65
REGIE DES BOUES THERMALES	1 729 777,37	874 593,88	2 604 371,25
BUDGET DES FETES	4 147 785,29	20 176,06	4 167 961,35
PARCS DE STATIONNEMENT	758 664,33	1 858 370,83	2 617 035,16
ACTIVITES ASSUJETTIES A LA TVA	826 740,00	3 479 840,27	4 306 580,27

Total budgets annexes	17 285 759,68
Budget Principal	56 885 759,90
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 171 519,58</b>

Accusé de réception en préfecture  
040-21400887-20220324-20220323-4-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2022  
Date de réception préfecture : 28/03/2022



# BUDGET PRIMITIF 2022



Accusé de réception en préfecture  
040-21400887-20220324-20220323-4-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2022  
Date de réception préfecture : 28/03/2022  
dax.fr

# Un budget 2022 placé sous le signe

---



- De la reprise de l'activité économique suite à la crise sanitaire de la COVID
- Des conséquences de la guerre en Ukraine qui entraîne une nouvelle hausse du coût des carburants, de l'énergie et des matières premières
- De la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses pour faire face à la situation préoccupante des finances de la ville
- De l'entrée en phase opérationnelle des actions du programme du mandat : refonte du centre-ville, entretien du patrimoine, culture, sécurité...
- Du maintien d'un niveau d'investissement important tout en engageant le cycle du désendettement
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux en 2022

## Section de fonctionnement : des dépenses de nouveau en baisse

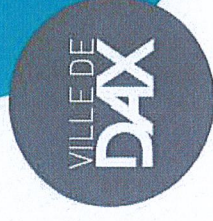
---



- Après une diminution de 1,3 % au BP 2021, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de nouveau de 1 % (-302 K€) de BP à BP.
- Tous les chapitres du budget sont concernés :
  - Charges à caractère général : -0,4 %
  - Charges de personnel : -0,5 % (avec cependant une hausse de 3,1 % par rapport au réalisé 2021)
  - Subventions et participations : -1,3 %
  - Charges financières : -6 %
- La subvention au CCAS augmente cependant de 50 K€ pour atteindre 2 000 000 €, afin de soutenir les politiques menées en matière d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.

## Section de fonctionnement : des recettes en progression

---

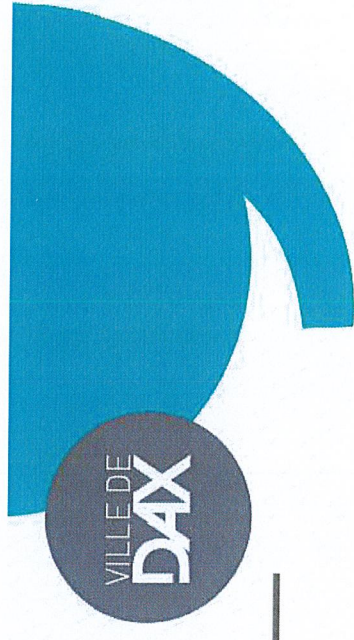


Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de 568 K€ (+1,8%) :

- Recettes des services : +97 K€ grâce notamment à la progression des recettes de la salle de l'Atrium (+80 K€), du stationnement et de l'occupation du domaine public (marchés...).
- Des recettes fiscales en hausse (+928 K€ soit +3,9 %) en raison de la hausse des bases et sans augmentation des taux,
- Des dotations et subventions en diminution (-474 K€) notamment en raison de la suppression des compensations de l'État au titre de la taxe d'habitation (-492 K€)

## Équilibre du budget 2022 : Pas de hausse de la fiscalité

---



En 2022, le taux de la taxe foncière à Dax restera de **44 %** suite au transfert en 2021 du taux du Département des Landes à la commune (27,03 % + 16,97%).

**Le taux reste donc inchangé pour la troisième année consécutive.**

Le produit des taxes foncières évoluera positivement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire de 3,4 % décidée en loi de finances pour 2022 et du dynamisme du territoire.

## Investissement : Des travaux indispensables

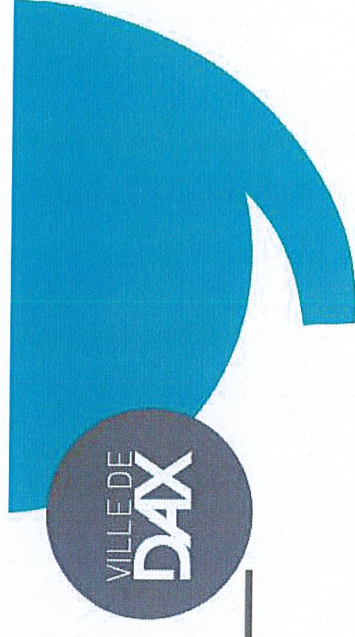


Les dépenses d'équipement s'élèveront à **9,3 M€** au budget principal dont 1,4 M€ de reports de 2021. **2022 sera l'année :**

- Du lancement de l'exécution du projet urbain, avec la rénovation du centre-ville (0,7 M€) :
  - Éclairage de l'esplanade des halles
  - Remise en service de la fontaine du légionnaire
  - Remise à neuf de l'aire de jeux de la Potinière
  - Aménagement de la place du Mirailh et des rues adjacentes, en lien avec les travaux de voirie du Grand Dax
- D'un premier rattrapage sur le patrimoine municipal laissé à l'abandon :
  - Rénovation de la bibliothèque (0,6 M€ en 2022 sur 1,2 M€)
  - Déménagement du CCAS à l'espace Nelson Mandela (0,1 M€)
  - Travaux d'étanchéité aux arènes (0,3 M€)
  - Réfection de la toiture du foyer de Berre
  - Réhabilitation du club house du Sablar
  - Traitement des façades du stade Colette Besson (0,6 M€)

# Investissement : Des travaux indispensables

---

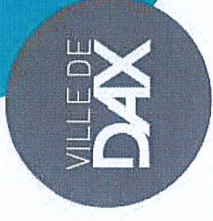


## 2022 sera l'année :

- De l'effort sur la culture :
  - Outre la bibliothèque, restauration de la basilique antique (0,7 M€)
  - Création d'un site internet pour le musée de Borda
  - Extension de la capacité du théâtre de l'Atrium de 64 places
- De l'achèvement des travaux de Cuyès avec la démolition/reconstruction de la barre commerciale (1,8 M€)
- De la poursuite des efforts en matière :
  - D'entretien des bâtiments scolaires (0,4 M€)
  - D'accessibilité des bâtiments communaux (0,3 M€)
  - De sécurité avec l'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance (0,1 M€)

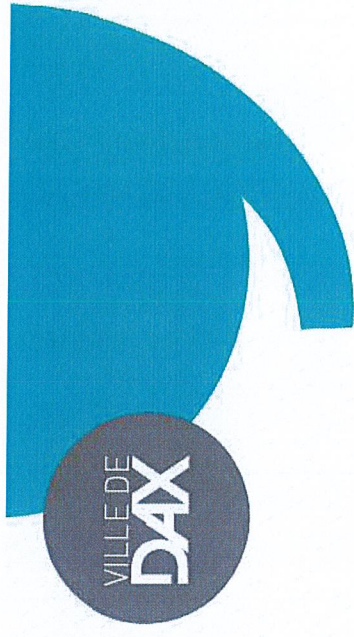


## Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement (5,7 M€) représentent 30 % du financement des dépenses réelles d'équipement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 7,2 M€ dont :
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2021 : 4,6 M€
  - FCTVA : 1 M€
  - Taxe d'aménagement : 150 K€
  - Amendes de police : 150 K€
  - Cessions : 1,4 M€
- Les subventions (3,4 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 2,4 M€ soit un différentiel de -700 K€ par rapport aux emprunts remboursés en 2022.

# Les budgets annexes



## Budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues

VILLE DE  
**DAX**

- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux et des boues s'élèvent à 2,2 M€ HT.
- Les recettes réelles restent marquées par **la crise COVID**. Elles sont en effet attendues à hauteur de 874 K€ pour les boues (contre 1 268 K€ avant crise) et de 825 K€ pour l'eau thermale (contre 880 K€ avant crise).
- Les dépenses d'équipement représentent au total 2 369 K€ HT et sont financées sans recours à l'emprunt.
- Les tarifs de la Régie municipale (eau thermale, boues thermales) **n'augmentent pas** en 2022.

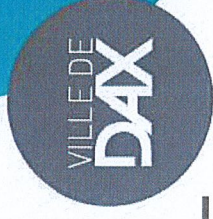
## Budget annexe des fêtes



- La section de fonctionnement s'équilibre à 4 167 K€ dans l'attente des décisions qui seront prises au niveau national pour l'organisation de ce type de manifestation.
- Les tarifs des spectacles taurins sont inchangés en 2022 et ceux des occupations du domaine public sont actualisés (+3 % à +5 % suivant les occupants).
- Une subvention d'équilibre du budget principal est prévue à hauteur de **427 K€** dans l'hypothèse de la tenue de cette manifestation dans les conditions habituelles.

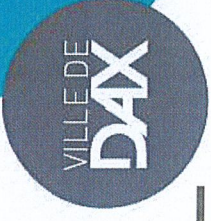
## Les autres budgets annexes

---



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA** : réhabilitation des halles (partie commerces) à hauteur de 246 K€ HT et du chapiteau de Maurice Boyau pour 220 K€ HT
- **Budget annexe stationnement** : parking souterrain des halles (246 K€ HT)

# Synthèse du budget 2022 en chiffres



Population INSEE 2022	21 604
Budgets consolidés	74 171 519,58
	44 856 384,83
	29 315 134,75
	<i>dont fonctionnement</i>
	<i>dont investissement</i>
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2022 (hors résultats antérieurs)	2 656 303,06
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2022	-810 196,94
Encours de dette consolidé au 31/12/2021	54 389 082,24
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2021	20,5 ans

**BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL**

VOTES : Pour ..... 28 .....  
 Contre ..... 7 .....  
 Abstentions ..... 0 .....

Nombre de membres en exercice : 35  
 Nombre de membres présents ..... 26 .....  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 25 .....

**AUTRES BUDGETS ANNEXES**  
 voir page suivante

Date de convocation : le 17 Mars 2022

Présenté par le Maire, M.DUBOIS  
 Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire  
 A DAX, le

**Les membres du Conseil municipal,**

M. DUBOIS 	Mme DEDIEU 	M. RENDE Excusé	Mme PECHAUDRAL-DOURTHE 
M. DAGES Excusé	Mme LOUBERE-BERTHELON 	M. BENALIA-BROUCH 	Mme HENAUULT 
M. LAUSSU 	Mme ERIDA 	M. ARRAS 	Mme LABARCHEDE Labarchede
Mme PEYSALLE 	M. MORA 	Mme CAMIADE 	M. RELAUX 
Mme DUZERT 	M. DUBOURDIEU 	Mme LARTIGAU 	M. COUSIN 
Mme VERGELY Excusée	M. LAMIABLE 	Mme BROUSTAUT 	M. GUILLEMIN Excusé
Mme DESTANDAU Excusée	M. BOUCAU Excusé	Mme MESPLET Excusée	M. LOUME 
Mme RABAUD FAVEREAU 	M. STETIN 	Mme LOUME SEIXO 	M. JANOT Excusé
			M. ZARZUELO Excusé

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission  
 en Sous-préfecture, le... 28 mars 2022 ..... et de la publication le 29 mars 2022  
 A DAX, le..... 23 mars 2022 .....

Accusé de réception en préfecture  
 040-21400887-20220324-20220323-4-DE  
 Date de télétransmission : 28/03/2022  
 Date de réception préfecture : 28/03/2022

Nombre de membres en exercice : 35  
 Nombre de membres présents ... 26 .....  
 Nombre de suffrages exprimés ... 35 .....  
 35

## VOTES BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES

**BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT**

VOTES : Pour ... 28 .....  
 Contre ... 7 .....  
 Abstentions ... 0 .....

**BUDGET EAU THERMALE**

VOTES : Pour ... 28 .....  
 Contre ... 7 .....  
 Abstentions ... 0 .....

**BUDGET ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA**

VOTES : Pour ... 28 .....  
 Contre ... 7 .....  
 Abstentions ... 0 .....

**BUDGET REGIE DES BOUES**

VOTES : Pour ... 28 .....  
 Contre ... 7 .....  
 Abstentions ... 0 .....

**BUDGET DES FETES**

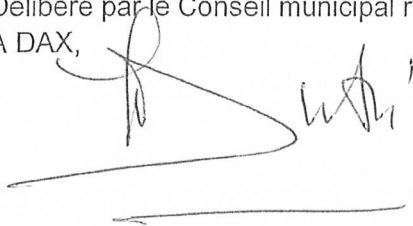
VOTES : Pour ... 28 .....  
 Contre ... 7 .....  
 Abstentions ... 0 .....

Date de convocation : le 17 Mars 2022

Présenté par le Maire, M.DUBOIS

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A DAX,



Accusé de réception en préfecture  
 040-21400887-20220324-20220323-4-DE  
 Date de télétransmission : 28/03/2022  
 Date de réception préfecture : 28/03/2022